

Pièce n° 20 (*pièce reconstituée*)

**Le 11 octobre 2007- Compte rendu d'enquête à Bandol  
Établi par la gendarmerie**

1<sup>er</sup> temps : audition sans incident.

A la fin de l'audition lorsqu'ils disent que Margaux n'a rien dit, la mère est très excitée et se met en colère. Il est difficile d'avoir une explication avec elle. Elle s'emporte à la moindre parole.

Selon la mère, ça ne se passera pas comme ça ; elle connaît Rachida Dati !

Elle a comme autres propos que ses 2 autres enfants ont un comportement anormal, qu'ils ont peut-être des choses à dire.

AdjT Fontan : audition des 2 garçons – Margaux est réentendue.

Au cours des auditions, ils ont constaté le comportement excessif et emporté de Sophie dans la salle d'attente.

Avons constaté à la suite de l'audition de Margaux qui a dit d'un ton enjoué : « Il est super gentil, le gendarme ! » que la mère d'un ton sec a répondu : « Ah oui il est gentil et tu dis la vérité ? »

A la suite de cette remarque Margaux a pleuré.

Avons fait remarquer à Sophie qu'il était mal venu de culpabiliser son enfant après son audition.

La mère a repris un comportement anormal nous donnant l'ordre de lui donner notre nom et faisant mention de ses relations et répercussions sur la gendarmerie.

La mère avait un comportement excessif et exubérant, donnant l'ordre d'être mise en relation avec le procureur.

Ok du procureur. Fax au procureur.

Mr Gauthier vice procureur prescrit un examen chez un pédopsychiatre.

Pour éviter les pressions de la famille, Margaux et sa mère ont été à Cogolin dans la voiture de la gendarmerie.

11 octobre à 11 h Jack Maillard veut faire une déposition concernant la déclaration de Margaux : « j'ai promis de ne rien dire ».

11 octobre 10h52 videos sous scellés

---